

Délégué à la protection des données - DPO (DU)

RNCP38106 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	128, 326
Formacode(s)	13238, 31006
Code(s) ROME	K1903
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/10/2023
Date d'échéance	18/10/2026

Certificateur(s)

UNIVERSITE D EVRY VAL D ESSONNE · SIRET : 19911975100014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le métier de Délégué à la Protection des Données (DPO), au carrefour du droit, de la sécurité informatique, de la compliance et de l'éthique nécessite l'acquisition de compétences transverse à plusieurs champs d'activité.

Cette fonction a été créée par

le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, dit « RGPD ».

L'article 38 du texte dispose que le délégué à la protection des données est « désigné sur la base de ses qualités professionnelles, et en particulier, de ses connaissances spécialisées du droit et des pratiques en matière de protection des données ».

Le DPO doit avoir des compétences juridiques mais également des compétences techniques en matière de sécurité de l'information afin de lui permettre de comprendre ces systèmes. Enfin il disposer de compétences organisationnelles afin de structurer la gestion de la protection des données dans son entreprise, notamment dans les grands groupes ou les organismes comportant de multi-établissements.

L'objectif de ce titre à finalité professionnelle est de certifier des professionnels compétents sur les aspects juridique, technique et organisationnel que requière la fonction de DPO .

ACTIVITÉS VISÉES

Conseiller l'entreprise dans l'application des principes fondamentaux de la protection des données et dans l'information à communiquer aux personnes concernées

Participer à l'élaboration des contrats avec les partenaires et les sous-traitants et gérer ces relations tout au long de leur cycle de vie

Identifier les violations de données personnelles et assister l'entreprise dans leur notification à l'autorité de contrôle et leur communication aux personnes concernées

Être l'interface entre l'entreprise et les autorités de contrôle en matière de protection des données personnelles en France et en Europe

Assister l'entreprise dans la gestion des transferts de données hors Union européenne

Conseiller l'entreprise sur l'obligation de procéder à une analyse d'impact et en superviser l'exécution le cas échéant

Appréhender les aspects normatifs relatifs à la cybersécurité

Réagir en cas de violations de données et anticiper les risques

Identifier ou participer à l'identification des mesures de protection des données dès la conception et par défaut adaptées aux risques et à la nature des opérations de traitement

Elaborer et mettre en œuvre une politique ou des règles internes en matière de protection des données

Organiser et participer à des audits en matière de protection des données
Gérer un système de management de la protection des données personnelles (RGPD)
Etablir des procédures pour recevoir et gérer les demandes d'exercice des droits des personnes concernées
Communiquer y compris dans des situations de gestion de crise
Gérer une fonction de DPO au niveau d'un groupe de société

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Définir les principes fondamentaux applicables à un traitement de données pour identifier le cadre juridique applicable à chacun des traitements mis en œuvre par un organisme
Connaître et appliquer le cadre juridique de la sous-traitance pour être en mesure de participer l'élaboration de contrat de sous-traitance et de gérer des partenariats
Assister l'entreprise dans le traitement des violations de données personnelles en identifiant les violations nécessitant une notification à l'autorité de contrôle et celles nécessitant une communication aux personnes concernées
Gérer les relations avec les autorités de contrôle en connaissant leur rôle respectif, leurs missions, le mécanisme de l'autorité chef de file, etc.
Identifier l'existence de transferts de données hors Union européenne et déterminer les instruments juridiques de transfert susceptibles d'être utilisés pour garantir la conformité d'un organisme aux règles de protection des données
Déterminer s'il est nécessaire ou non d'effectuer une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD), dispenser des conseils sur cette analyse et en vérifier l'exécution pour garantir la conformité d'un organisme aux règles de protection des données
Connaître les normes applicables en matière de sécurité des systèmes d'information pour mettre en place les mesures de sécurité adaptées et limiter les risques de violation de données
Identifier ou participer à l'identification des mesures de sécurité à mettre en place quant aux données personnelles et contrôler ou faire contrôler leur mise en œuvre en collaborant avec les opérationnels en charge de ces questions
Mettre en œuvre les principes de protection des données dès la conception et par défaut en les adaptant aux risques et à la nature des opérations de traitement
Organiser un plan de management de la conformité en identifiant les ressources nécessaires à son déploiement
Organiser et participer à des audits en matière de protection des données
Mobiliser les fondamentaux de la gestion de projet pour mettre en œuvre un système de management de la protection des données
Etablir des procédures pour recevoir et gérer les demandes d'exercice des droits des personnes concernées
Communiquer sur le plan de management de la conformité et les résultats afin de sensibiliser les acteurs de l'entreprise et de favoriser leur adhésion
Gérer un réseau de correspondants afin d'organiser la gouvernance de la protection des données au sein du Groupe

Blocs de compétences

RNCP38106BC01 — Assurer la conformité d'un organisme aux règles de protection des données

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les principes fondamentaux applicables à un traitement de données pour identifier le cadre juridique applicable à chacun des traitements mis en œuvre par un organisme
Connaître et appliquer le cadre juridique de la sous-traitance pour être en mesure de participer l'élaboration de contrat de sous-traitance et de gérer des partenariats
Assister l'entreprise dans le traitement des violations de données personnelles en identifiant les violations nécessitant une notification à l'autorité de contrôle et celles nécessitant une communication aux personnes concernées
Gérer les relations avec les autorités de contrôle en connaissant leur rôle respectif, leurs missions, le mécanisme de l'autorité chef de file, etc.
Identifier l'existence de transferts de données hors Union européenne et déterminer les instruments juridiques de transfert susceptibles d'être utilisés pour garantir la conformité d'un organisme aux règles de protection des données
Déterminer s'il est nécessaire ou non d'effectuer une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD), dispenser des conseils sur cette analyse et en vérifier l'exécution pour garantir la conformité d'un organisme aux règles de protection des données

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1 cas pratique juridique (épreuve certificative)
QCM individuel relevant d'un contrôle continu

RNCP38106BC02 — Gérer les risques dans le domaine technique

LISTE DE COMPÉTENCES

Connaître les normes applicables en matière de sécurité des systèmes d'information pour mettre en place les mesures de sécurité adaptées et limiter les risques de violation de données

Identifier ou participer à l'identification des mesures de sécurité à mettre en place quant aux données personnelles et contrôler ou faire contrôler leur mise en œuvre en collaborant avec les opérationnels en charge de ces questions

Mettre en œuvre les principes de protection des données dès la conception et par défaut en les adaptant aux risques et à la nature des opérations de traitement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1 cas pratique technique sous la forme d'un devoir individuel (épreuve certificative)

QCM individuel de contrôle des connaissances techniques relevant d'un contrôle continu

RNCP38106BC03 — Mettre en œuvre une démarche de management de la protection des données personnelles et en assurer la gouvernance

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser un plan de management de la conformité en identifiant les ressources nécessaires à son déploiement

Organiser et participer à des audits en matière de protection des données

Mobiliser les fondamentaux de la gestion de projet pour mettre en œuvre un système de management de la protection des données

Etablir des procédures pour recevoir et gérer les demandes d'exercice des droits des personnes concernées

Communiquer sur le plan de management de la conformité et les résultats afin de se sensibiliser les acteurs de l'entreprise et de favoriser leur adhésion

Gérer un réseau de correspondants afin d'organiser la gouvernance de la protection des données au sein du Groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation de deux projets collectifs (productions en sous-groupe visant à traiter collectivement une problématique relative à la protection des données personnelles, et prenant la forme d'un écrit (d'une quinzaine de pages hors annexe) et d'une présentation orale)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le DPO est désigné par son (ses) responsable(s) de traitement auprès de la CNIL, soit de façon obligatoire au titre de l'article 37 du RGPD, soit de façon volontaire. Le DPO exerce ses missions dans des structures du secteur non marchand (administration, collectivité territoriale, association) ou marchand.

La majorité des DPO exercent dans le secteur marchand et dans des entreprises privées. Ils peuvent également exercer au sein de cabinets conseil indépendants ou minoritairement dans d'autres structures. Lorsqu'ils exercent dans le secteur non marchand, ils peuvent exercer dans des organismes du secteur public ou assimilé, dans une administration publique ou une collectivité territoriale, ou parfois dans une association.

Tous les secteurs d'activités et type d'entreprise sont concernés et la désignation d'un DPO est obligatoire à partir du moment où :

- a) le traitement est effectué par une autorité publique ou un organisme public, à l'exception des juridictions agissant dans l'exercice de leur fonction juridictionnelle ;
- b) les activités de base du responsable du traitement ou du sous-traitant consistent en des opérations de traitement qui, du fait de leur nature, de leur portée et/ou de leurs finalités, exigent un suivi régulier et systématique à grande échelle des personnes concernées ; ou
- c) les activités de base du responsable du traitement ou du sous-traitant consistent en un traitement à grande échelle de catégories particulières de données visées à l'article 9 du RGPD ou de données à caractère personnel relatives à des condamnations pénales et à des infractions visées à l'article 10 du RGPD.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Délégué à la protection des données ou Data Protection Officer (DPO), chargé de conformité en matière de protection des données, compliance officer

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'exercice du métier de Délégué à la protection des

données n'est pas réglementé mais ce professionnel travaille en s'appuyant sur un cadre réglementaire précis:

- Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril

2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du

traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation

de ces données. Il constitue le texte de référence en

matière de protection des données personnelles. Ses dispositions sont

directement applicables dans l'ensemble des États membres à compter du 25 mai 2018.

- La loi " Informatique et Libertés " du 6 janvier 1978 et la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.
- Délibération n° 2018-318 du 20 septembre 2018 portant adoption des critères du référentiel de certification des compétences du délégué à la protection des données (DPO).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 600 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (58 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 886
Jugés difficiles à recruter	38 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis pour intégrer le parcours de formation sont les suivants :

- Être titulaire d'une certification de niveau 6 dans le domaine du droit ou de l'informatique.
- Ou justifier d'une expérience significative dans le domaine de la protection des données personnelles (exercice de la fonction de Correspondant Informatique et Libertés ou de Délégué à la Protection des Données (DPO) depuis plusieurs années)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé au minimum d'un enseignant chercheur, d'un professionnel qualifié participant à la formation menant à la certification, et de deux professionnels qualifiés extérieurs à la formation menant à la certification

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé au minimum de 4 membres délibératifs, nommés par le Président de l'Université d'Evry : un enseignant chercheur (présidant le jury), un professionnel qualifié participant à la formation menant à la certification, et deux professionnels qualifiés extérieurs à la formation menant à la certification.

Base légale

Date de décision	18/10/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/10/2026
Date de dernière délivrance possible	18/10/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	7	0	100 %	—
2021	11	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35085

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38106/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	4 200 €
Durée	557 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	29
Parcours menés à terme	14
Taux d'achèvement	48 %
Période	01/2024 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	30
Montant total engagé	121 040 €
Coût moyen par dossier	4 035 €

Durée moyenne	541 h
Période	01/2024 – 05/2026
France compétences	80 %
Reste à charge titulaire	15 %
France Travail	2 %
OPCO	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.